

CAP	HISTOIRE Séquence II : La République en France	Fiche Prof
------------	---------------------------------------------------------------------------	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 4 : Le président dans la Cinquième République

I – Charles de Gaulle, fondateur de la Cinquième république :

Revenu au pouvoir dans le contexte de la guerre d'Algérie, le général de Gaulle fonde, en 1958, la V^{ème} République.

Quels événements caractérisent la V^{ème} République ?

A) Les événements d'Algérie et le retour de De Gaulle :

Doc 1 : L'insurrection du 13/05/58



Sur les banderoles, on peut lire « Algérie française » et « de Gaulle au pouvoir »

Doc 2 : les militaires prennent le pouvoir



La Dépêche quotidienne d'Algérie, 14 mai 1958

Doc 3 : Extraits du discours prononcé par le Général de Gaulle.

Il était inévitable que la paralysie de l'État amenât une grave crise nationale et qu'aussitôt la République fût menacée d'effondrement. Le déchirement de la nation fut de justesse empêché. On a pu sauvegarder la chance ultime de la République. C'est dans la légalité que moi-même et mon Gouvernement avons assumé le mandat exceptionnel d'établir un projet de nouvelle Constitution et de le soumettre à la décision du peuple.

Doc 4 : Vers l'indépendance de l'Algérie, Bulletin de vote édité pour le référendum.



1) Quels risques menaçaient la République en 1958 ? Quel a été le rôle de De Gaulle ?

Quels éléments de la grandeur républicaine identifiez-vous sur la photographie ?

- Il s'agit de « l'effondrement » de la République menacée par la paralysie de l'État et le déchirement de la nation à la suite du coup d'État mené par les militaires à Alger, en mai 1958.
- Le président de la République René Coty rappelle le général de Gaulle afin qu'il consolide la République. Ce dernier propose alors une nouvelle constitution. (Voir Éducation civique)
- On peut identifier : la République (Marianne), qui tient un rameau d'olivier (paix) ; le « V » de la V^e République mais aussi celui de la Victoire (de 1944) ; les initiales RF et la Garde républicaine ; les trois couleurs du drapeau républicain.

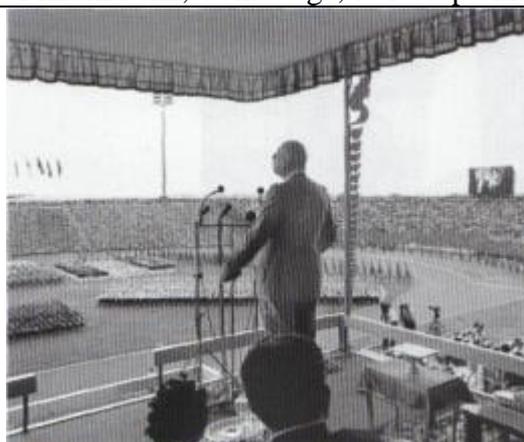
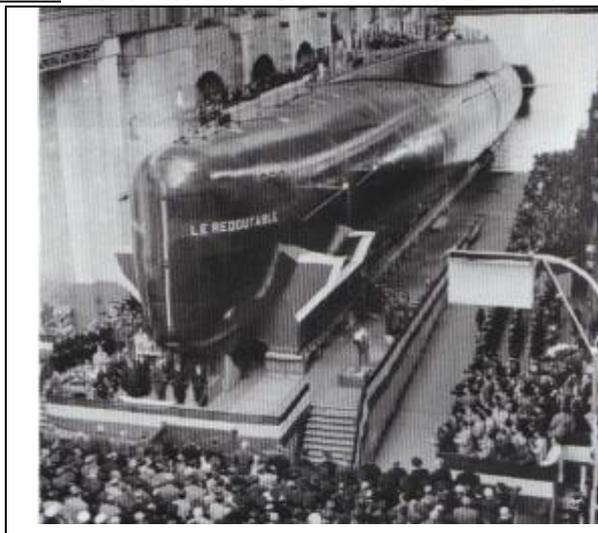
2) Doc. 3. Quelle proposition de Gaulle fait-il pour résoudre le conflit algérien ?

- Il propose au peuple algérien de décider par lui-même de son avenir, c'est-à-dire de l'indépendance de l'État algérien.
- Il faut noter cependant que les liens avec la France sont maintenus par une coopération entre les deux États.
- Le oui l'emporte avec plus de 91 % des suffrages. Ce référendum ne concerne que les Algériens et fait suite aux accords d'Évian du 19 mars 1962, qui mettent fin au conflit.

B) L'affirmation de la puissance française :

Doc 5 : Lancement du *Redoutable* le 27/03/1963

Phnom Penh, Cambodge, le 1^{er} septembre 1966.



Le général de Gaulle prononce un discours contre l'intervention des États-Unis au Vietnam, jugée « menaçante » pour la paix dans le monde.

3) Doc 5 : Par quel moyen, le général de Gaulle compte-t-il redonner à la France sa place parmi les grandes puissances ? Quelles caractéristiques de la politique étrangère de de Gaulle la photo illustre-t-elle ?

- La construction d'un sous-marin nucléaire comme celle de la bombe nucléaire permettent à la France d'être maîtresse de sa propre défense. Par l'arme nucléaire, elle affirme sa puissance et son indépendance vis-à-vis des États-Unis.
- La photographie illustre la volonté d'indépendance de De Gaulle vis-à-vis des États-Unis et son désir de mener une politique de protection du tiers-monde.

C) L'usure du pouvoir :

Doc 6 : Les manifestations de Mai 1968

Doc 7 : De Gaulle face aux événements de Mai 1968



4) Quels éléments montrent la violence des affrontements (doc 6) ? Comment de Gaulle réagit-il face à la crise (doc 7) ?

- Les étudiants sont munis de barres de fer, lancent des pavés. On distingue aussi la fumée des grenades lacrymogènes.
- Le 31 mai, de Gaulle annonce dans un discours à la radio, qu'il ne se retire pas mais dissout l'Assemblée nationale. Le résultat des élections législatives prévues pour les 23 et 30 juin va servir d'arbitrage.

À retenir :

En 1958, le général de Gaulle fonde la Ve République ; la nouvelle constitution instaure un régime dominé par le chef de l'État. En 1962, de Gaulle propose que l'élection du président de la République s'effectue au suffrage universel direct, c'est-à-dire par l'ensemble des électeurs. Ce projet déclenche une importante crise politique mais les électeurs, par référendum, approuvent cette proposition.

En 1962, de Gaulle met fin à la guerre d'Algérie ; celle-ci devient indépendante. La décolonisation de l'Afrique subsaharienne est achevée. De Gaulle veut aussi restaurer la puissance française : arme nucléaire, refus de la domination des États-Unis, politique de soutien au tiers-monde. Il poursuit la construction européenne en se rapprochant de l'Allemagne.

La croissance économique présente au début, s'essouffle. Le chômage apparaît ; les oppositions se multiplient. Au début du mois de mai 1968, des mouvements d'étudiants déclenchent dans toute la France une grave crise, à la fois politique et sociale. Une grève inédite par son ampleur, par sa durée et par ses pratiques paralyse le pays. De Gaulle en sort affaibli et démissionne en 1969.

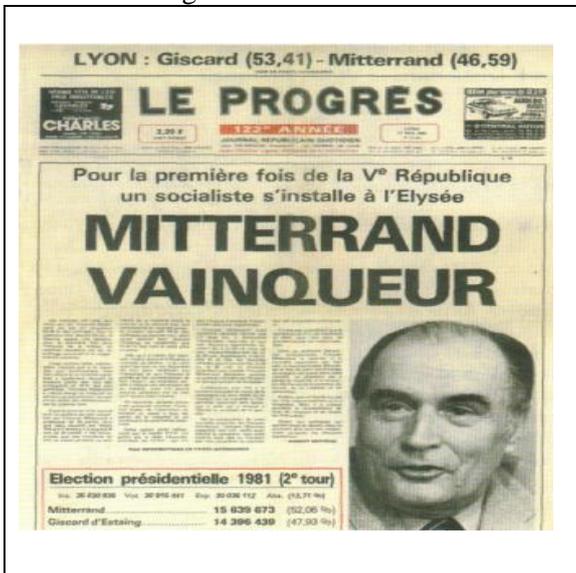
Constitution : ensemble des textes fondamentaux qui déterminent l'organisation de l'État.

Référendum : consultation des électeurs sur une question précise, à laquelle ils répondent par oui ou par non.

II – La société française et l'après gaullisme :

A) La succession des présidents : Les années Mitterrand (1981-1995)

Doc 1 : le Progrès du 11 mai 1981



Doc 2 : Helmut Kohl « Hommage à un Européen »

Un grand européen quitte ses fonctions de président de la République française. [...] Cette période [douze ans et demi] a été empreinte d'une coopération intense au service de l'amitié franco-allemande et de l'intégration européenne. À Verdun, François Mitterrand et moi-même avons déclaré : « L'unification de l'Europe est notre objectif commun, auquel nous œuvrons dans l'esprit de la fraternité ». Dès la première heure, nous avons considéré que la coopération étroite entre nos deux pays constituait un moteur à la fois indispensable et irremplaçable pour construire l'Europe unie. Au début de l'année 1987, l'Acte unique européen était rentré en vigueur, qui renforçait les institutions communautaires et prévoyait l'achèvement du grand marché unique avant la fin de l'année 1992.

Le Monde, 11 mai 1995.

- 1) À partir de la coupure de presse, expliquez ce qu'est l'alternance. À l'aide du texte, montrez que François Mitterrand a joué un rôle important dans la construction européenne.
 - « Pour la première fois de la V^e République, un socialiste s'installe à l'Élysée » : cela signifie qu'avant mai 1981, les présidents étaient d'un autre bord politique, la droite.
 - Ce changement de majorité politique à la tête de l'État s'appelle l'alternance.
 - François Mitterrand a tenu un rôle essentiel dans la finalisation du rapprochement franco-allemand par le célèbre « main dans la main » avec Helmut Kohl, à Verdun en 1984 et dans l'aboutissement du marché commun européen : l'Acte unique européen en 1987, le traité de Maastricht en 1992, auxquels on peut ajouter la création de l'Eurocorps en 1991.

Les années Chirac (1995-2007) :

3) Célébration du 8/05/2001 lors de la cohabitation 4) Dessin de Plantu le 23/04/2002 dans le Monde suite au deuxième tour des présidentielles entre Jacques Chirac (RPR) et Lionel Jospin (PS)



2) À partir de la photographie, définissez la cohabitation. À quel événement survenu en 2001 ce dessin fait-il référence ? Expliquez comment l'auteur perçoit la situation du 21 avril 2002 ?

➤ Le personnage au premier plan est Jacques Chirac, président de la République, de droite. Au second plan, on reconnaît Lionel Jospin, Premier ministre, de gauche. La cohabitation correspond donc à une situation politique où le président de la République et le Premier ministre appartiennent à des courants politiques opposés. Cette image de la cohabitation montre que le premier homme de l'État reste le président de la République, tenant sa légitimité directement du peuple, même si le Premier ministre qui dirige le gouvernement, dispose de la majorité à l'Assemblée nationale.

➤ Les attentats du 11 septembre 2001, aux États-Unis, servent de référence à ce dessin. La présence de Jean-Marie Le Pen est assimilée à une catastrophe (politique) dont les victimes sont les partis traditionnels, le RPR de Jacques Chirac et surtout le PS de Lionel Jospin (absent au second tour) et au-delà, la République et la Nation françaises (Marianne et la Tour Eiffel). Cette comparaison dramatise une situation inédite, inattendue et impensable.

3) Les années Sarkozy / 4) Les années Hollande : A l'aide du site du Monde et de la chronologie du quinquennat (voir blog), citez deux événements majeurs concernant : la politique, l'économie, la société...

B) Les réformes de société :

Doc 5 : Le vote à 18 ans (1974)



Doc 6 : L'abolition de la peine de mort (1981)

Robert Badinter, Garde des Sceaux (ministre de la Justice) défend devant les députés son projet de loi sur l'abolition de la peine de mort.

« Dans les pays de liberté l'abolition est presque partout la règle ; dans les pays où règne la dictature, la peine de mort est partout pratiquée. [...] Dans la réalité judiciaire, qu'est-ce que la peine de mort ? Ce sont douze hommes et femmes, deux jours d'audience, l'impossibilité d'aller jusqu'au fond des choses et le droit, ou le devoir, terrible, de trancher, en quelques quarts d'heure, parfois quelques minutes, le problème si difficile de la culpabilité, et, au-delà, de décider de la vie ou de la mort d'un autre être. »

Extrait du discours de Robert Badinter devant l'Assemblée nationale, séance du 17 septembre 1981.

3) Relevez deux arguments en faveur de l'abolition de la peine de mort (doc 6). Comment peut-on caractériser ces réformes ?

- La peine de mort n'est pas compatible avec la démocratie et les « pays de liberté ». L'erreur judiciaire est possible.
- On peut qualifier ces réformes de progressistes et d'humanistes pour l'abolition de la peine de mort. Elles tiennent compte des changements intervenus dans la société.

Doc 7 : Affiche en faveur de la contraception et de l'IVG (1975)



Doc 8 : La parité (loi de 2000)



- 4) Que réclame-t-on par ces affiches ? Avec quel argument (doc 8) ? Pourquoi ces lois sont-elles importantes pour la cause des femmes (docs 8 et 9) ? Pouvez-vous citer d'autres réformes de société récentes ? (voir blog)
- L'affiche réclame la liberté pour la contraception et l'avortement. Elle montre un bébé heureux de vivre car il a été désiré. La seconde veut la parité (les mêmes droits entre les hommes et les femmes).
 - Ces lois font avancer l'égalité hommes/femmes.
 - La parité dans les assemblées peut permettre de faire voter des lois allant aussi dans ce sens. La contraception et la légalisation de l'IVG permettent à la femme d'être maîtresse de son corps.
 - Le mariage pour tous (18/05/13).

À retenir :

Depuis 1981, la gauche et la droite se succèdent au pouvoir. Cette alternance s'accompagne du vote d'importantes réformes de société. Ces réformes s'inscrivent dans les transformations du mode et du cadre de vie des Français depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Les jeunes, plus nombreux en raison du baby-boom de l'après-guerre jusqu'aux années 1960, sont devenus une classe d'âge importante. En 1974, le droit de vote est abaissé de 21 à 18 ans. D'autres réformes concernent la famille comme le divorce, rendu plus facile, d'autres encore, approfondissent les droits de l'homme : ainsi, en 1981, l'abolition de la peine de mort.

Dans la famille, depuis 1970, les femmes partagent l'autorité parentale. Elles peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari (1965) et sont de plus en plus nombreuses dans le monde du travail. Grâce à la libéralisation de la contraception, et la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (1975), les femmes peuvent choisir de concevoir un enfant quand elles le désirent. Sur le plan politique, la loi sur la parité (2000), oblige à une représentation égale des hommes et des femmes sur les listes électorales.

- *Baby boom : période de forte croissance de la natalité*

- *IVG : interruption volontaire de grossesse ; à partir de 1975, l'avortement est autorisé légalement sous certaines conditions.*

- *Parité : égalité des hommes et des femmes dans le domaine politique.*

18 ^e / 1 ^{er}	19 ^e / 2 ^e	20 ^e / 3 ^e	21 ^e / 4 ^e	22 ^e / 5 ^e	23 ^e / 6 ^e	24 ^e / 7 ^e	25 ^e / 8
10 ans	5	7	14	12	5		
1890 - 1970 80 ans	1911 - 1974 63 ans	1926 - 88 ₂₀₁₄	1916 - 1996 80 ans	1932 - 82 ₂₀₁₄	1955 - 59 ₂₀₁₄	1954 - 60 ₂₀₁₄	1977- 40 ans

Les Présidents de la V^{ème} République